



**DOCUMENT D'INFORMATION ET
EXEMPLES DE MISES EN SITUATION**

EXERCICE DU COURRIER

Pour les cadres :

Classe 2 (GPEC2)

Classe 3 (GPEC3)

Description générale d'un exercice du courrier

1.1 Utilisation de l'examen

L'exercice du courrier, aussi appelé fautivelement « panier de gestion », est un type d'examen écrit utilisé pour l'évaluation des personnes qui posent leur candidature à un emploi de cadre, notamment. Cet exercice permet d'évaluer les habiletés de gestion ou de coordination de ces personnes par une simulation du travail devant être fait dans les emplois à pourvoir. Vous trouverez de l'information concernant ce type d'examen dans le présent document, mais aussi dans la « Fiche d'information aux candidats » ainsi que dans le « Document d'information concernant les exercices du courrier » du Centre de services partagés du Québec. Ces deux derniers documents vous ont été remis par le ministère ou l'organisme qui vous a convoqué à l'examen.

1.2 Contenu de l'examen

Les exercices du courrier sont constitués de divers documents interreliés. Ces derniers permettent de décrire le contexte et l'environnement de travail où la personne candidate est appelée à assumer un rôle de coordination ou de gestion. Toute cette documentation se réfère à un ministère ou à un organisme fictif, mais qui se compare néanmoins à ceux qui font partie de la fonction publique québécoise. À l'aide de cette documentation, vous devez réagir aux mises en situation qui vous sont présentées. Les exercices du courrier destinés à un poste de cadre de classe 2 ou 3 regroupent les cinq documents décrits ci-dessous.

Partie A – Consignes

Ce cahier décrit les consignes de l'examen. Il met aussi l'accent sur les éléments de réponses attendus et sur les compétences évaluées par l'examen.

Partie B – Documents de base

Ces documents décrivent certains aspects de l'organisation au sein de laquelle se déroulent les mises en situation. Vous y trouverez l'introduction, la mission de l'organisation, les domaines d'intervention, l'organigramme et la description du poste occupé par la personne candidate. Cette partie peut aussi contenir d'autres renseignements pertinents, selon que vous êtes convoqué à l'examen de cadre de classe 2 ou 3.

Partie C – Mises en situation

Ce cahier comprend onze mises en situation sous forme de documents auxquels vous devez réagir dans le contexte de l'examen. Vous trouverez, aux pages 5 et 6 du présent document, deux exemples de mises en situation que l'on situe en 2020, l'une pour un poste de cadre de classe 2 et l'autre, pour un poste cadre de classe 3. Ces exemples illustrent le type de documents qui figurent dans la partie C de l'examen.

Partie D – Cahier de réponse

Cette partie est constituée des feuilles sur lesquelles vous devrez écrire vos réponses. Il vous faut indiquer, sur chacune des pages de ce cahier, la mise en situation à laquelle vous répondez, puisque vous pouvez réagir à celles-ci dans l'ordre que vous souhaitez. Seul le texte écrit lisiblement dans le « Cahier de réponse » sera corrigé.

Partie E – Feuilles de brouillon

Ce cahier est constitué de feuilles lignées et de feuilles non lignées que vous pouvez utiliser pour prendre des notes, faire des calculs, etc. À noter que ces feuilles ne sont jamais corrigées.

EXEMPLE
MISE EN SITUATION – CADRE, CLASSE 2

Boîte de courriel

Expéditeur	Benoît Robert, Direction régionale – Quai-Fort
Destinataire	Direction générale (emploi visé)
Date	8 avril 2020
Objet	(Confidentiel) Style de gestion

C'est avec soulagement que mon collègue de la Direction régionale – Sablonne, M. Desmoineaux, et les employés de mon équipe ont appris votre nomination à la Direction générale. Votre prédécesseur était un ami personnel de M^{me} Sarrazin, directrice régionale – Bellaville, et, à ce titre, il lui laissait toute la latitude qu'elle désirait. Or, M. Desmoineaux et moi-même éprouvons de sérieuses difficultés par rapport au style de gestion privilégié par M^{me} Sarrazin.

Dans un premier temps, notons que M^{me} Sarrazin est une personne pour qui les résultats passent avant tout. Elle n'hésitera pas à pousser ses employés à bout afin d'atteindre les objectifs de sa direction régionale, à conserver de l'information pouvant être utile aux autres directions régionales ou à tout faire pour s'attribuer la plus grosse part des budgets de la Direction générale. Dans certains cas, nous avons dû intervenir directement et fortement auprès de votre prédécesseur pour limiter les excès.

Sur le plan personnel, M^{me} Sarrazin se montre sociable et établit rapidement des liens d'amitié avec les gens. Cependant, elle est très émotive. Durant les travaux en comité, toute suggestion de notre part est perçue comme une critique personnelle à son endroit. M. Desmoineaux et moi-même sommes d'avis qu'elle n'a aucune tolérance envers les personnes qui ne partagent pas ses idées. Dans certains cas, on a même pu observer que ses décisions étaient basées sur des stéréotypes ou des idées préconçues envers certains groupes. Ces faits rendent nos travaux dans les comités si ardu qu'ils sont tous arrêtés présentement. De plus, la communication entre la direction régionale de M^{me} Sarrazin et les nôtres est désormais pratiquement inexistante.

Je ne suis pas certain que M^{me} Sarrazin comprenne les conséquences négatives découlant de son attitude et de son approche de gestion. Nous croyons qu'une intervention de votre part pourrait améliorer la situation.

Je vous remercie à l'avance de votre appui.

Benoît Robert
Directeur régional – Quai-Fort

EXEMPLE
MISE EN SITUATION – CADRE, CLASSE 3

Boîte de courriel

Expéditeur	Louise Leclair, Unité des enquêtes
Destinataire	Directeur régional – Bellaville (emploi visé)
Date	8 janvier 2020
Objet	Plainte : Aventure + et le barachois de la Montée

Nous avons reçu de nombreuses plaintes à l'égard d'Aventure +, seule entreprise de notre région présentement agréée pour organiser des activités dans le barachois de la Montée. Il semblerait que cette entreprise fasse des déclarations mensongères au sujet des activités récréotouristiques présentement offertes au barachois de la Montée. Certains touristes étrangers ont voulu se faire rembourser d'onéreux forfaits jugés insatisfaisants, mais leurs demandes auraient été très sèchement refusées. C'est un agent de voyages qui a communiqué avec nous pour nous mettre au fait de la situation.

Par ailleurs, d'autres plaintes concernent le traitement abusif des installations et de l'écosystème de ce site. En effet, une représentante de Pro-Écosys, groupe d'environnementalistes très actif auprès des médias, m'a appelée pour accuser Aventure + d'enfreindre de nombreuses règles de protection de l'écosystème, et ce, depuis plusieurs semaines déjà. À ce sujet, je tiens à mentionner que nos inspecteurs n'ont recueilli aucune preuve concrète pour le moment. Toutefois, en raison de la pénurie de main-d'œuvre dont nous souffrons présentement au sein de mon unité, aucun enquêteur ne s'est rendu au barachois de la Montée depuis plus de trois mois.

D'un autre côté, vous n'êtes probablement pas sans savoir qu'Aventure + est dirigée par un des fils de Victor Deschênes, directeur général des ressources financières, matérielles et informationnelles, et que c'est de la première entreprise ayant été agréée par notre agence. À noter que nous avons fait appel à cette entreprise pour de nombreuses campagnes promotionnelles dont certaines sont toujours en cours.

Que me conseillez-vous de faire?

Louise Leclair, chef d'unité
Unité des enquêtes

BON SUCCÈS À TOUS!

